



Au fil de l'actualité

En cette période si particulière, et pour garder le contact entre nous, entre services, une newsletter est publiée sur Yris et Ccassiopée. Chaque service, chaque unité peut témoigner de son activité, de son quotidien, à son rythme, en fonction des priorités, des contraintes, en envoyant ses informations à marie-christine.rey@grenoble.fr. Faites passer l'information à vos collègues qui n'ont pas accès à l'intranet. Merci.

●●● Gestion des ressources humaines – Ville

Pendant la période de confinement, l'activité de la direction Gestion des ressources humaines se poursuit « presque » à l'identique, mais selon des modalités différentes. Bien évidemment, la **paie des agent-es a été versée**, en tenant compte de leur situation administrative à jour et des situations de maladie.

Un important surcroît d'activité a même été observé en ce qui concerne **les questions sur le temps de travail, le télétravail et l'évaluation du nombre d'agent-es mobilisé-es** dans les services en cette période particulière.

La gestion des agent-es non-titulaires, notamment la paie et la prolongation des agent-es mensuels, horaires et vacataires, a nécessité également une attention accrue et une charge de travail importante.

Par ailleurs, le dialogue avec les représentant-es du personnel **a dû s'adapter** à cette situation inédite.

Pour toutes vos questions, **n'hésitez pas à joindre les services de la DGRH** qui continueront à vous apporter une réponse adéquate dans les meilleurs délais, par mél ou téléphone.

●●● Vie institutionnelle - Ville

L'Unité secrétariat des élu-es

Les 15 assistantes d'élu-es et la responsable **sont en télétravail** (11 depuis le 16 mars, toutes depuis le 20 avril). La responsable de l'Unité fait l'interface entre les assistantes et les services et coordonne l'ensemble des activités. Des relations téléphoniques quotidiennes avec elle et entre les assistantes ont permis de poursuivre l'activité.

Un grand merci à la direction Systèmes d'information pour le prêt de matériel (prêt de sept PC) et l'accompagnement au télétravail. Pour quatre assistantes, il faut concilier ce télétravail avec la garde des enfants.

L'organisation mise en place depuis le lundi 16 mars a été la suivante :

- accès à distance de l'ensemble des fonctionnalités informatiques (méls, applications métiers - Idylle, GED - , lecteurs...),
- point assistante/élu-e quotidien ou plusieurs fois par semaine (ou selon l'urgence),
- suivi et gestion au quotidien des méls et préparation des réponses en lien avec les services et des courriers « Arrivée » (service SPR Courrier/Cabinet) dans l'application Idylle,
- suivi des parapheurs papier signés par les deux élues de permanence,
- gestion des agendas : la première semaine a été consacrée à l'annulation des rendez-vous pour reprendre rapidement sur l'organisation de nombreux rendez-vous téléphoniques et en visio-conférences.

Un travail d'accompagnement a été fait pour la mise en place des outils de visio-conférence pour la participation de tou-tes les élu-es aux exécutifs et au premier Conseil municipal à distance le 20 avril.

Cette période de confinement est aussi l'occasion de poursuivre le classement numérique, et notamment l'archivage des méls de fin de mandat.

Enfin, la préparation du prochain mandat (après élections) continue. La responsable de l'Unité et les assistantes mettent à plat les procédures de travail selon les délégations des élu-es, les liens avec les services, les circuits de décisions.

Certaines assistantes ont en début de confinement **participé au traitement du courrier** en lien avec le service Projets Ressources.

Une permanence d'une assistante à l'Hôtel de ville a été mise en place depuis lundi 27 avril (en roulement tous les jours).

L'Assemblée

Le télétravail était déjà effectif pour trois agent-es (sur sept) du service. Il a donc été naturellement étendu à l'ensemble du service (quand il a été possible de le concilier avec la garde d'enfants et les difficultés familiales).

Après analyse des textes réglementaires liés à la crise sanitaire (décrets, ordonnances...) avec l'aide du service Juridique-Assurances, **l'organisation d'un Conseil municipal** à distance le 20 avril a eu lieu. Il a mobilisé le service ainsi que les services de la direction des Systèmes d'information, la Cellule vidéo et technique du Protocole ainsi que le service Communication.

Un accompagnement individualisé des élu-es par la DSI et la direction Vie institutionnelle a permis la tenue de ce conseil (peu ordinaire) avec une participation de 52 élu-es en visio-conférence (sept élu-es avaient donné un pouvoir pour se faire représenter).

Un très grand merci à la DSI pour l'extension des fonctionnalités de l'outil Starleaf.

Le rythme de travail reste intense avec la préparation du Conseil municipal du 18 mai et le maintien des groupes de travail et des commissions (en visio-conférence).

Le service de l'Assemblée continue de garantir **l'enregistrement des arrêtés et leur transmission au contrôle de légalité.**

Une procédure exceptionnelle (permise par l'ordonnance du 1^{er} avril 2020) d'affichage en ligne des actes réglementaires s'est substituée à l'affichage papier.

●●● Service social du travail - Ville

Parents et confinement : attention à l'épuisement !

Au quotidien, être parent nécessite beaucoup d'adaptabilité. En période de confinement, la pression, le stress et l'énerverment sont décuplés. C'est normal !

Vous êtes parent et vous aimeriez télétravailler, être disponible pour vos enfants, remplacer leurs enseignants... Assumer tous les rôles en même temps est impossible.

Renoncez à être superwoman ou superman !

Je n'en peux plus, je vais craquer ! Que faire ?

Quand je sens que mes limites sont atteintes :

- littéralement, **je prends l'air** (en ouvrant la fenêtre, en sortant sur le balcon, dans le jardin) ou **je m'isole** quelques instants dans une autre pièce. **Je prends de profondes inspirations et j'expire longuement**. Quelques minutes suffisent pour s'apaiser un peu.
- **j'extériorise mon émotion** : je mets de la musique que j'aime, je danse, saute, crie ! **Je m'autorise à pleurer si cela m'apaise**.
- si je le peux, je **passe le relai** à mon conjoint-e ou à un autre adulte vivant avec moi.

Si je suis à bout et que je crains **un passage à l'acte**, j'appelle un proche de confiance ou un numéro gratuit de soutien à la parentalité.

Où trouver du soutien ?

- Le site <http://www.enfance-et-covid.org/> propose des informations, fiches pratiques, astuces et vidéos. Il dispose également d'une **écoute gratuite au 0805 827 827** du lundi au samedi de 10h à 18h ou par mél à : contact@enfance-et-covid.org
- Pascal Blanchard, psychanalyste sur Lyon a ouvert une adresse mél pour tous les parents à bout : jecraque@lecoledesparents.com
- SOS Parentalité est un service d'écoute disponible par téléphone au 09 74 76 39 63, du lundi au samedi de 14h à 17h.
- La Maison des adolescents de l'Isère est un lieu ressource pour les jeunes de 12 à 21 ans et leurs parents, joignable au 04 56 58 82 00, du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 ou par mél : accueil.si@ado38.fr
- Sur votre commune, n'hésitez pas à contacter votre Centre Communal d'Action Sociale pour obtenir des coordonnées de proximité.

Restez vigilant-e

Si vous êtes témoin de violences envers un enfant ou que vous entendez des bruits suspects, dans le doute, appelez le 119, numéro national dédié à la prévention et à la protection des enfants en danger ou en risque de l'être. Ouvert 24h/24, 7 jours/7, il est gratuit et n'apparaît pas sur les factures de téléphone.

●●● Plateforme Aides et Solidarité – Ville et CCAS

La période de confinement nous a conduits à revoir nos organisations et individuellement à nous investir et à nous mobiliser pour aider les autres. Des agent-es de la collectivité se sont **porté-es volontaires pour venir en soutien** des services en difficulté en raison d'un manque de personnels notamment au sein des EHPAD et résidences autonomie.

En plus de répondre à un besoin de renforts, la Plateforme Aides et Solidarité Services et Agent-es a organisé **une animation musicale** pour proposer aux personnes âgées une activité divertissante. **Quatre agent-es volontaires** sachant soit jouer d'un instrument soit chanter ont répondu présent-es à l'appel pour partager un moment musical avec les résident-es des EHPAD et résidences autonomie.

Deux autres agent-es de la Ville, musicien-nes au Conservatoire, ont rejoint ces volontaires et vont proposer un moment musical flûte et harpe début mai.

Merci à tou-tes !

●●● Relations aux usagers - Ville

Membres des bureaux de vote et saisie des indemnités

En tant que membre d'un bureau de vote vous vous étiez engagé-e initialement pour les deux tours des élections. Les indemnités (récupérations et/ou forfaits) étaient saisies à l'issue du scrutin final. La situation inédite de la crise sanitaire est venue bousculer cette logique. **L'ensemble du processus a été suspendu** au lendemain du 15 mars, l'ensemble des institutions, la Ville et le service Relations aux usagers se mobilisant sur d'autres priorités.

Après ces longues semaines, ce sujet est à nouveau discuté au sein des instances de la Ville, en prenant en compte la nouvelle donne et l'ensemble de ses conséquences. **L'État n'a pas encore annoncé de ligne de conduite sur la poursuite de ces élections.**

Sur l'aspect précis des modalités de saisie des indemnités, la décision n'a donc pas encore été prise.

Comptant sur votre compréhension, **une information sera communiquée** dès que possible aux agent-es de la Ville ayant contribué à la tenue de ce 1^{er} tour dans des conditions difficiles.

●●● Portraits d'agent-es et diaporamas

Des portraits d'agent-es et des diaporamas (plus de 80 photos) sont publiés sur Yris.

- Vous pouvez contribuer en envoyant vos photos et vos demandes d'interview à marie-christine.rey@grenoble.fr